

## EMMANUEL MACRON MINISTRE DE L'ECONOMIE, DE L'INDUSTRIE ET DU NUMERIQUE

ALAIN VIDALIES SECRETAIRE D'ETAT AUX TRANSPORTS, A LA MER ET A LA PECHE

Communiqué de presse

Communiqué de presse

www.economie.gouv.fr

www.developpement-durable.gouv.fr

Paris, le 25 mars 2015 N°500

## Emmanuel MACRON et Alain VIDALIES réunissent les chefs de projets des plans industriels relatifs au secteur des transports et de la mobilité contribuant à la transition énergétique

Emmanuel MACRON, ministre de l'Economie, de l'Industrie et du Numérique, et Alain VIDALIES, secrétaire d'État chargé des Transports, de la Mer et de la Pêche, ont réuni mercredi 25 mars les chefs de projet des quatre plans de la Nouvelle France Industrielle relatifs au secteur des transports et de la mobilité contribuant à la transition énergétique: TGV du futur, navires écologiques, stockage de l'énergie, bornes électriques de recharge. Ces transports propres, sobres et peu polluants sont au cœur de la loi de transition énergétique pour la croissance verte actuellement défendue par Ségolène ROYAL, ministre de l'Ecologie, du Développement durable et de l'Energie, devant le Parlement.

Cette réunion de travail, avant-dernière de la revue des plans engagée en novembre par le Ministre de l'Economie, de l'Industrie et du Numérique, était l'occasion de réaliser un point d'avancement des feuilles de route et de préciser le calendrier des prochaines réalisations : nouveaux investissements, commercialisation de nouvelles offres de produits et de services, créations d'emplois. Les échanges avec les chefs de projet ont également porté sur la configuration de la seconde phase de la Nouvelle France Industrielle, qui sera lancée en avril avec le triple objectif d'adresser plus directement les besoins et les marchés, de rendre les forces françaises plus lisibles à l'international et de piloter plus efficacement le dispositif.

Emmanuel MACRON et Alain VIDALIES ont remercié les chefs de projet présents et leurs équipes pour leur mobilisation et leur investissement dans ces travaux. La Nouvelle France Industrielle, pilotée par les industriels avec le soutien de l'Etat, porte ses fruits et affiche de belles ambitions :

■ TGV du futur — Le plan a l'ambition de développer un TGV nouvelle génération, répondant à la fois aux besoins du réseau français et aux perspectives à l'export. Il s'agit de faire évoluer le modèle de la grande vitesse en l'axant moins sur la performance technique, et davantage sur l'optimisation des coûts, l'interopérabilité et la capacité : +25% de places par rapport à un Euroduplex, un tronçon central modulable selon les souhaits du client, une consommation d'énergie de traction réduite jusqu'à 50% par rapport à un TGV actuel. Pour y parvenir, le plan réunit, autour d'Alstom Transport, un ensemble de partenaires industriels, essentiellement des PME et ETI, ainsi que des laboratoires de recherche. L'Etat a demandé à l'ADEME d'examiner dans le cadre des investissements d'avenir la faisabilité d'un apport en capital, en investisseur avisé aux côtés d'Alstom Transport, dans une entreprise commune destinée à porter les efforts de R&D nécessaires à la concrétisation

de ce TGV du futur. Les discussions sont en cours avec l'objectif de conclure d'ici fin avril. Cette entreprise commune pourrait ensuite répondre à un appel d'offres européen qui serait lancé d'ici l'été par la SNCF pour construire un « partenariat d'innovation ». Le résultat de cet appel d'offres pourrait être connu début 2016, permettant, si la proposition d'Alstom et de ses partenaires est retenue, d'engager les développements avec l'objectif de premières livraisons du TGV du Futur à l'horizon 2019. L'entreprise commune pourrait en parallèle concevoir les rames répondant aux marchés déjà identifiés à l'export.

- Navires écologiques Ce plan vise à réduire de 50% la consommation d'énergie fossile ainsi que l'impact environnemental sur l'ensemble du cycle de vie des navires. L'appel à projets « Navires du futur » va être ouvert début avril 2015 par l'ADEME sur les fonds du programme d'investissements d'avenir. Des projets développés depuis plusieurs mois dans le cadre de la filière navale, comme ceux liés au développement de l'utilisation du gaz naturel liquéfié (GNL) ou proposant des évolutions dans le domaine de la passerelle maritime intelligente, devraient y émarger. La loi de transition énergétique prévoit le déploiement des infrastructures GNL dans les ports pour favoriser ces évolutions technologiques.
- Stockage de l'énergie Quatre actions phares sont menées de front : 1. L'approvisionnement en composants actifs pour batterie de hautes performances avec le lancement d'ici la fin de l'année en France de la construction d'une usine ; 2. Le développement d'une offre de « stack » (cœur de pile à combustible) française compétitive : un accord industriel est en cours de finalisation ; 3. Le stockage nomade de l'hydrogène avec le lancement d'un projet d'installation d'une ligne pilote en France ; 4. Le stockage haute pression de l'hydrogène avec le lancement du processus d'homologation d'un réservoir composite afin de faire émerger une offre française adaptée à la mobilité et à l'aéronautique.
- Bornes électriques de recharge Ce plan contribue directement à la politique du Gouvernement en faveur du développement de l'électromobilité. Fédérant l'ensemble des acteurs industriels du secteur, il a notamment contribué à l'accélération du déploiement du réseau national d'infrastructures de recharge (deux projets de dimension nationale portés par le groupe Bolloré (16 000 points de charge) et la Compagnie Nationale du Rhône) et à son accessibilité plus facile pour les utilisateurs du véhicule électrique (nouveaux panneaux de signalisation, répertoire public des stations de recharge sur data.gouv.fr, création de l'AFIREV, association créée par les opérateurs de l'électromobilité pour échanger des données et les rendre accessibles aux particuliers). Poursuivant dans cette direction, il va également s'adjoindre un volet plus industriel pour faire émerger des projets pouvant déboucher sur une offre française complète dans les modes de charge du futur (sans fil par induction notamment).

Emmanuel MACRON présidera avec Marisol TOURAINE une dernière réunion de revue autour des chefs de projet des plans santé.

**Contacts presse:** 

 Cabinet d'Emmanuel MACRON :
 01 53 18 45 13

 Cabinet d'Alain VIDALIES
 01 40 81 77 57